

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 22 mars 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.22.03.37

Commission

Aménagement de la Ville

ObjetModification du règlement
de l'opération de mise en
valeur des façades**Secrétaire de séance**

Pascal JOBEZ

Rapporteur

Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25) ; Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

Par délibération du 8 juin 2015, la Ville de Dole a adopté un dispositif d'accompagnement à la mise en valeur des façades du centre-ville.

A ce jour, celui-ci a permis d'accompagner la rénovation de 18 immeubles, et 28 projets ont fait l'objet de visites-conseils, non suivies de travaux à ce jour.

Il apparaît cependant que certains types de travaux inhérents aux spécificités du centre historique sont insuffisamment pris en considération dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement, au regard du coût réel des travaux concernés. Cela s'avère notamment être le cas pour la réfection des anciennes portes cochères ou d'éléments en pierre attenants ou situés en pignon.

Aussi, il est proposé de compléter le règlement en vigueur en y ajoutant le subventionnement de ce type d'éléments qui concourent à préserver et valoriser le caractère historique et patrimonial du centre-ville.

Cette modification se fait à budget constant par rapport à l'enveloppe financière allouée à ce dispositif.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 15 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le règlement modifié ci-annexé, applicable à compter du 1^{er} avril 2017.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- SOLIHA - Maison de l'Habitat - 32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS-LE-SAUNIER Cedex

Fait à Dole, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme
Le Député-maire

Jean-Marie SERMIER

(JURA)